

# Corrigé du formateur — cahier d'exercices Groupe Boréal

Les éléments ci-dessous ont été placés volontairement dans les fichiers. Un bon résultat de Claude les retrouve tous; un bon réviseur vérifie qu'il n'en invente pas d'autres.

## A • Conciliation bancaire (compte 1010, août)

- Solde bancaire : 92 634,78 \$. Solde aux livres : 96 974,73 \$. Solde rajusté attendu des deux côtés : 94 797,28 \$.
- Dépôt en transit : 18 450,00 \$ (Groupe Aubin, 31 août). Chèques en circulation : n° 10612 (3 412,50 \$) et n° 10615 (12 875,00 \$).
- Chèque n° 10452 (5 200,00 \$) : en circulation en juillet, encaissé le 4 août; aucune écriture en août.
- À comptabiliser : frais bancaires 48,75 \$; intérêts créditeurs 12,30 \$; chèque sans provision d'Atelier Beaulieu 2 150,00 \$ (à reclasser en comptes clients); erreur de transposition sur le chèque n° 10575 (1 254 \$ au lieu de 1 245 \$) : correction de 9,00 \$.

## B • Régularisations au 31 août

- Électricité : estimation 29 636,67 \$ (moyenne mai-juillet), contrepassée le 1er septembre.
- Charges à payer : Transport Rapide 14 280 \$ (5300), Cabinet Lemire 8 600 \$ (6500), location du chariot 3 150 \$ (5200). Aciers Laurentiens 48 730 \$ : réception du 29 août non facturée, stocks de matières contre comptes fournisseurs ou charges à payer selon la politique.
- Informatique Delta 26 400 \$ : licences à partir de septembre, aucune écriture en août (piège).
- Amortissement mensuel : bâtiment 8 020,83 \$; équipement 43 666,67 \$; matériel roulant 7 000,00 \$.
- Payés d'avance : assurance 4 400 \$ par mois; contrat ERP 1 200 \$ par mois. Vacances : provision 36 744 \$ (6 % × 612 400 \$), vacances prises 44 800 \$.

## C • Écarts d'août (seuil 25 000 \$ et 10 %)

- Trois écarts dépassent les deux seuils : ventes États-Unis -125 000 \$ (-10,3 %), matières premières +214 000 \$ (+12,3 %), publicité +26 900 \$ (+84,1 %).
- Explications attendues : moins de tonnes aux É.-U. (441 contre 505); prix de l'acier à 1 143 \$/t contre 1 063 \$ au budget (+7,5 %); publicité : à demander au marketing.
- À surveiller sous le seuil : honoraires +23 200 \$ (+129 %), transport +23 600 \$ (+33 %). Marge brute du mois : 29,3 % contre 34,2 % au budget.

## D • Factures fournisseurs

- Facture 14 : doublon exact de la facture 5 (même fournisseur, même numéro).
- Facture 8 : TVQ calculée à 9,75 % au lieu de 9,975 %.
- Facture 12 : le total excède la somme sous-total + taxes de 100 \$.
- Facture 17 : Peinture Industrielle Rousseau, absent de la liste des fournisseurs, sans bon de commande.
- Factures 9 et 18 : fournisseur américain, sans taxes (normal); montant déjà en \$ CA selon la facture.

## **E · Comptes clients**

- Total du vieillissement : 2 861 430 \$, égal au compte 1100.
- Nordik Distribution : 366 600 \$, dont 212 000 \$ à plus de 60 jours; délai de paiement qui se dégrade depuis 6 mois. Provision spécifique à considérer (3 rappels sans réponse).
- Atelier Beaulieu : chèque sans provision (voir cas A) : provision spécifique selon l'article 2 de la politique.
- Tendance aussi en dégradation : Structures Montérégie.

## **H · Anomalies du modèle de prix de revient**

- Matières!C5 : prix de l'acier codé en dur (1143) au lieu de la référence aux hypothèses.
- Matières!E6 : ajout caché de 25 \$.
- MainOeuvre!D4 : taux de frais généraux de 55 % au lieu de 62 %.
- CoûtUnitaire!F7 : formule différente du reste de la colonne ( $\times 1,042$  au lieu de  $\div (1 - \text{rejet})$ ).
- CoûtUnitaire!G3 : marge codée en dur à 25 % au lieu de 28 %.
- Sommaire!B2 : moyenne qui exclut la ligne 7.
- Sommaire!B6 : #REF!.
- Onglet AncienCalcul masqué; nom défini TauxRejet2023 inutilisé.

## **J · TPS/TVQ**

- Ventes : F280011 (Structures Montérégie, client québécois) codée en exportation; F280027 : TVQ à 9,5 %; F280045 : TPS manquante.
- Achats : A51008 fournisseur non inscrit qui facture des taxes (aucun CTI/RTI possible); A51019 repas : CTI et RTI réclamés à 100 % au lieu de 50 %; A51033 : TPS saisie avec 250 \$ de trop.
- Comptes : 2310 excède la TPS des ventes de 412,60 \$; 1320 est inférieur de 380,25 \$ à la TVQ des achats.

## **K · Bail (points à relever)**

- Durée 10 ans + option de 5 ans : option raisonnablement certaine? (améliorations de 15 ans de vie utile).
- Gratuité de 3 mois et allocation de 180 000 \$ : incitatifs.
- Obligation de remise en état de 45 000 \$.
- Dépôt de 108 000 \$ (actif financier).
- Taux implicite inconnu : taux d'emprunt marginal de 6,4 % (IFRS 16).
- Option de résiliation en 7e année avec pénalité.

## **L · Notes de frais**

- NF-260805 : bouteille de vin (46,50 \$) non remboursable.
- NF-260810 : reçu manquant.
- NF-260816 : montant réclamé 186,20 \$, reçu de 168,20 \$.
- NF-260813 : hébergement de 389 \$, au-delà du plafond de 250 \$.

- NF-260822 : demandeur et approbateur identiques.
- NF-260827 : doublon de NF-260804.

## **N • Budget 2027**

- Production : hausse salariale de 5 % au lieu de 3,5 %; compresseur de 260 000 \$ (dépense en capital) dans l'entretien; 4 embauches sans charges sociales.
- Ventes : gabarit modifié (colonnes semestrielles) et ligne renommée « Marketing »; hausse de 36 %.
- TI : remis en retard, à confirmer.

## **O • Note d'investissement (ordres de grandeur)**

- Économies de main-d'œuvre :  $7\,400\text{ h} \times 46,50\text{ \$} = 344\,100\text{ \$/an}$ . Rejets évités :  $(4,2\% - 1,5\%) \times 190\,000 \times 38\text{ \$} = 194\,940\text{ \$/an}$ . Moins entretien : 62 000 \$.
- Gain annuel avant impôts : environ 477 000 \$; récupération simple : environ 3,8 ans; VAN à 9 % sur 10 ans, après impôts et sans amortissement fiscal : environ 0,44 M\$.
- À discuter : pénurie de soudeurs, risque d'exécution, programme d'aide, effet sur la trésorerie (acompte de 30 %).

## **P • Vérification diligente (signaux d'alerte)**

- Concentration : un client = 44 % des revenus 2025, avec clause de changement de contrôle (résiliation possible).
- Bail avec une partie liée, 35 % sous le marché, échéance le 31 décembre 2026 sans renouvellement : BAIIA à normaliser.
- Rémunération de l'actionnaire passée de 180 k\$ à 60 k\$ en 2025 : BAIIA à normaliser.
- Fonds de roulement : comptes clients (délai d'environ 69 jours contre 54 en 2023) et stocks en hausse, encaisse en baisse, dette en hausse.
- Prix plafonnés à 3 % par an avec risque acier absorbé par le fournisseur.